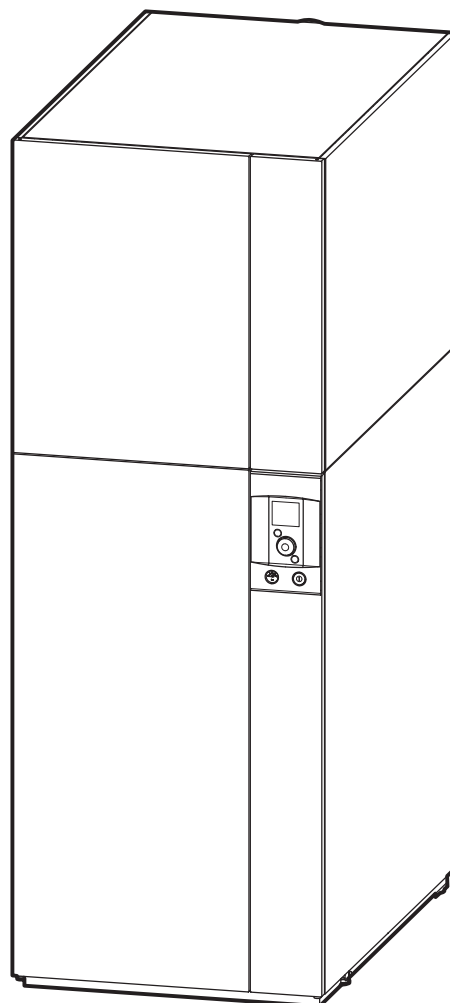
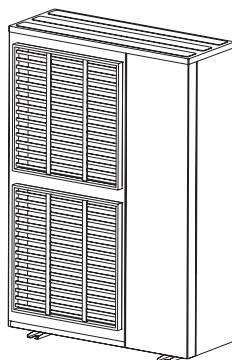
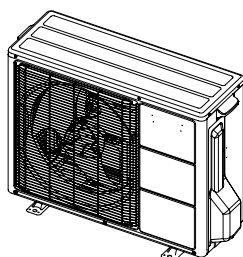
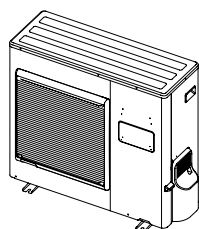


UTILISATION












FR

Alféa Hybrid Duo Fioul A.I.

Pompe à chaleur hybride air-eau Split Inverter Haute température avec appoint fioul et ECS intégrés



Sommaire

 Consignes de sécurité	4
 Vue d'ensemble de l'installation	6
Vue d'ensemble de l'installation	6
Précautions et avertissements concernant votre installation	7
 Conduite de l'installation	8
Interface utilisateur	8
Description de l'affichage	9
Navigation dans les menus	10
Modification de paramètres	10
Structure des menus	11
 Mode manuel	12
 Absence	14
 Fonctions actives	15
 Réglage des températures	15
 Programmation	16
 Consommation électrique	17
 Consommation fioul	17
 Paramètres	17
 Entretien	20
Contrôles réguliers	20
Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage	20
Unité extérieure et circuit frigorifique	20
Règles d'utilisation et de stockage du fioul domes- tique	20
Fin de vie de l'appareil	20
Messages d'erreurs	21



Consignes de sécurité

Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.

Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas antidéflagrant et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

L'appareil doit être installé dans un local approprié et bien ventilé.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque le brûleur est en fonctionnement.

Ne rien introduire dans le ventilateur du brûleur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.





Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démonter l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Toute intervention sur des organes scellés est interdite.

Cet appareil nécessite :

Pour l'entretien de l'unité extérieure et la vérification du circuit frigorifique, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Pour l'entretien du brûleur et du conduit de cheminée (ou ventouse), l'intervention d'un technicien chauffagiste.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

Vue d'ensemble de l'installation

► Vue d'ensemble de l'installation

Votre pompe à chaleur a été configurée par votre installateur. Elle est constituée des principaux éléments suivants :

- L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.
- Le module hydraulique hybride, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage, transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

En option :

- La (les) sonde(s) d'ambiance.
- La centrale ambiance ou la centrale ambiance radio.

La pompe à chaleur hybride est un système pouvant être connecté à n'importe quel émetteur : la chaleur captée par la pompe à chaleur peut donc être utilisée de différentes manières :

- Les radiateurs (haute, moyenne, basse température) ou ventilo-convecteurs.
- Le plancher chauffant.

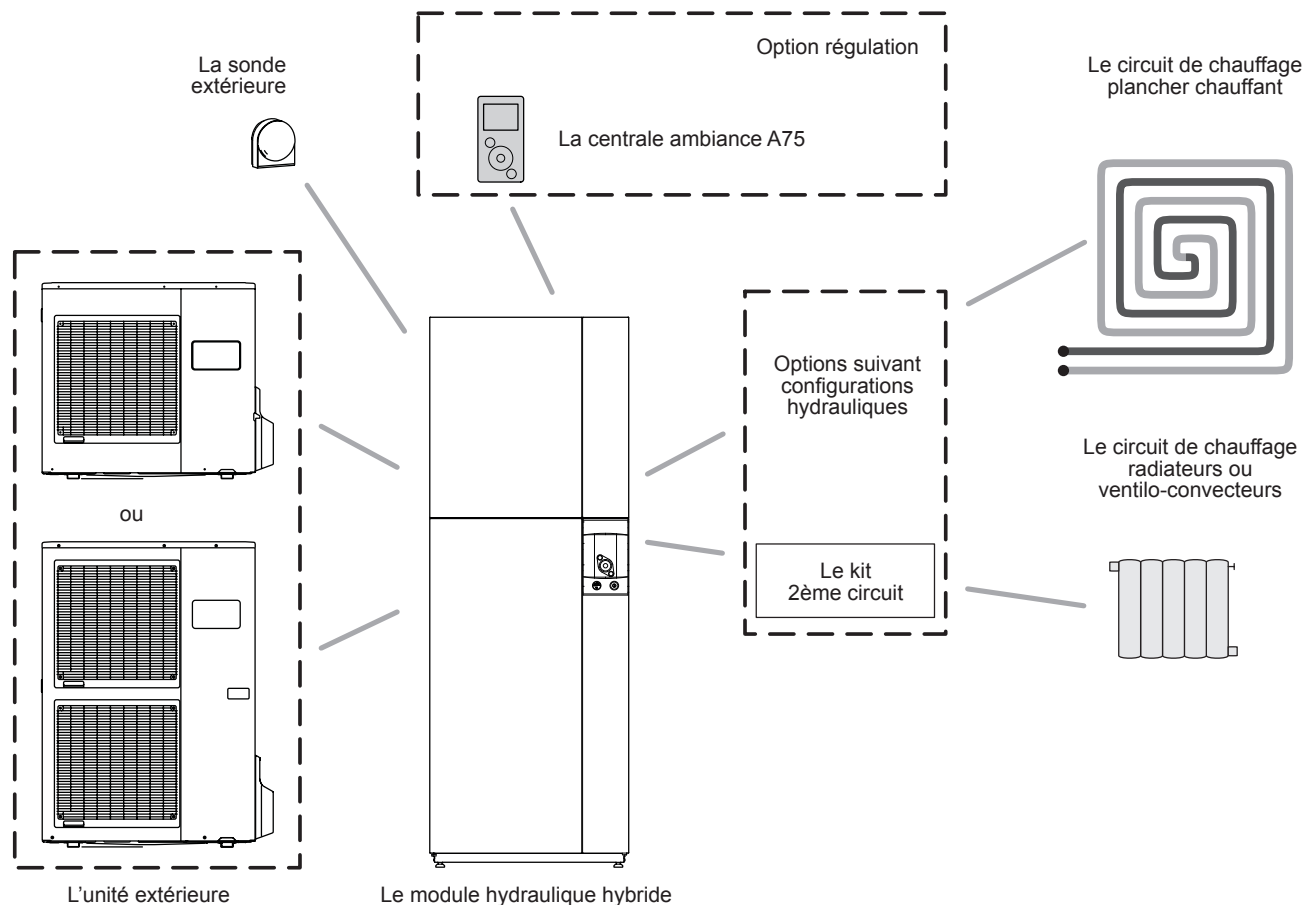


fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

► Précautions et avertissements concernant votre installation

▼ L'unité extérieure

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.



Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

Dans l'unité extérieure, l'air ambiant est refroidi au contact d'un échangeur. L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut se traduire par une émission tout à fait normale de vapeur.

▼ Le module hydraulique

Le module hydraulique contient toute la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique fonctionne en bi-énergie (pompe à chaleur air/eau et chaudière fioul intégrée).



Combustible : Votre appareil a été équipé d'un brûleur fonctionnant au fioul domestique (mazout de chauffage). Le combustible doit être exempt d'impuretés et d'eau.

▼ La régulation



Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

▼ Les ventilo-convecteurs avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

▼ Les radiateurs



Si les radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques, celles-ci doivent être ouvertes en grand.

▼ Le plancher chauffant

- Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.
- Pour être efficace, un plancher chauffant n'a pas besoin et ne doit jamais être très chaud. Tout au plus, il sera sensiblement tiède par temps froid.
- La grande stabilité de régulation du plancher chauffant évite les écarts brusques de température. Cependant, cette stabilité implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).



Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

- De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

▼ L'eau chaude sanitaire (ECS)



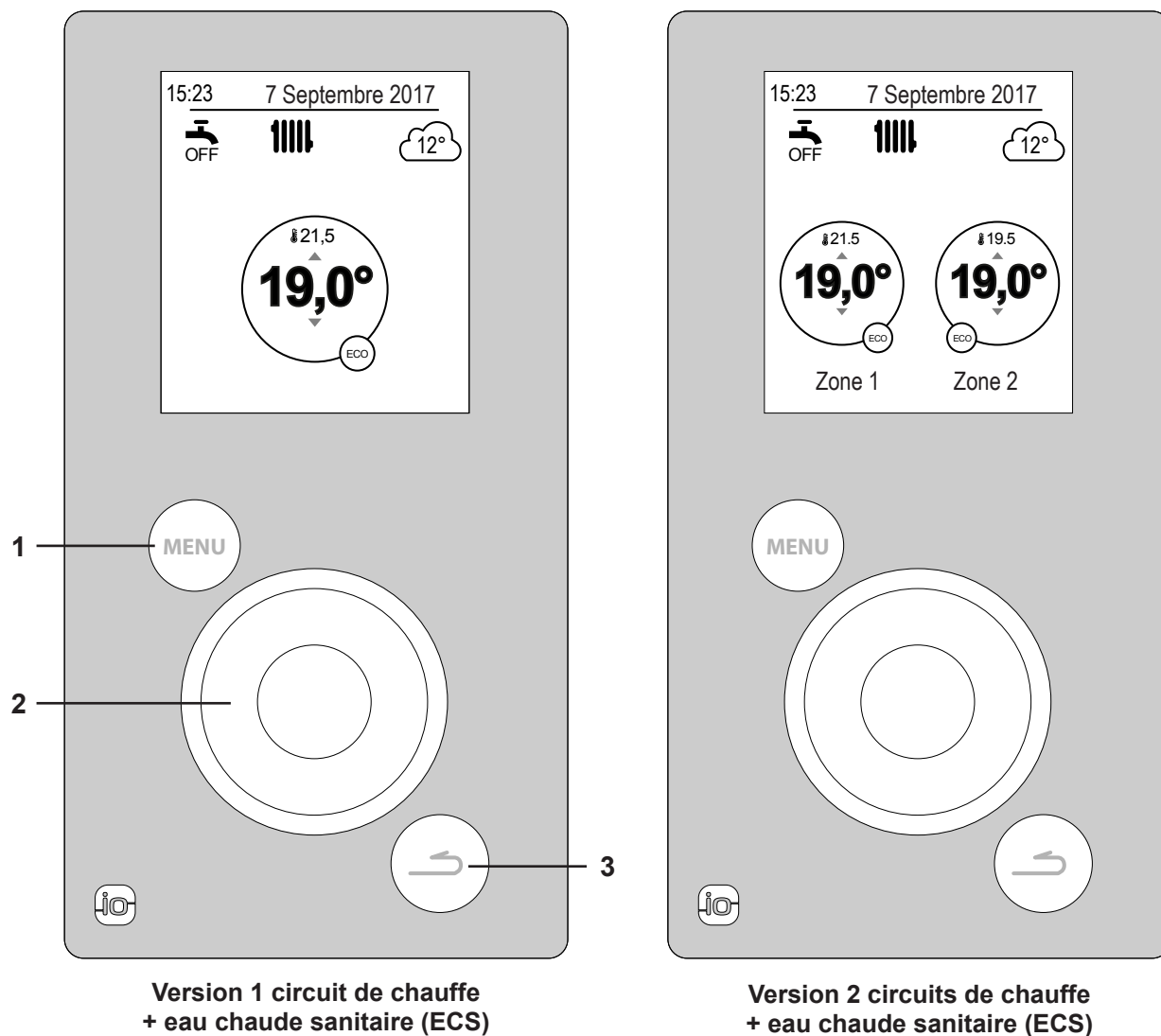
Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande. Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'ECS est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par la chaudière.

La chaudière permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles (demander à votre installateur si la fonction est activée).

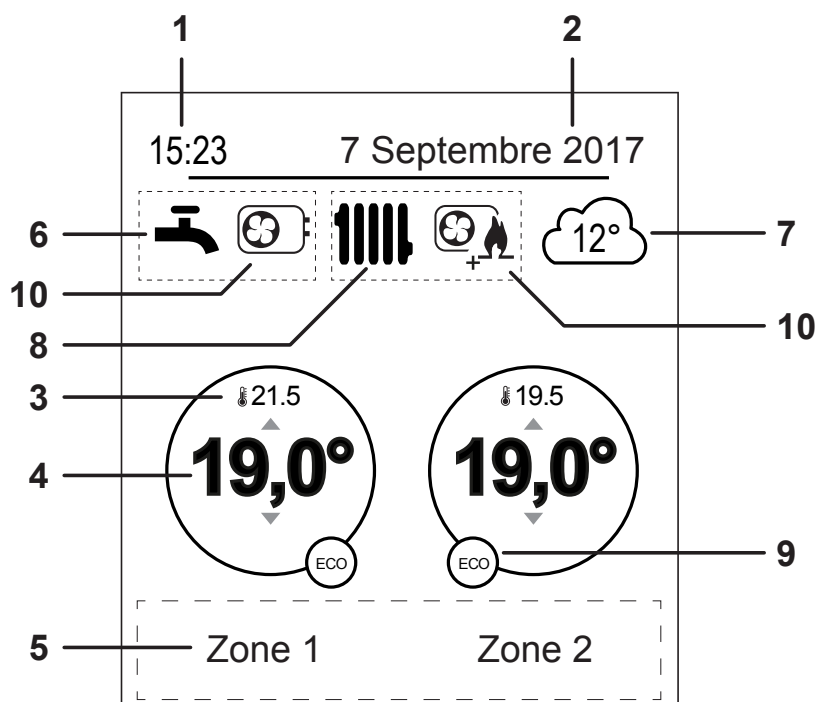
Conduite de l'installation

► Interface utilisateur



N°	Description
1	Touche d'accès au menu
2	Molette de navigation (rotation de la molette), validation (appui sur la molette)
3	Touche retour

► Description de l'affichage








N°	Symboles	Définitions
1	15:23	Heure
2	7 Septembre 2017	Date
3	21.5	Température mesurée par la sonde d'ambiance *
4	19,0°	Consigne de température ambiante
5	Texte d'information (nom des zones, mode secours, mode test, affichage des erreurs...)	
6	Eau chaude sanitaire (ECS)* ...	
		Activée
		Boost en cours
		Désactivée
7		Température mesurée par la sonde extérieure
8	Fonctionnement ...	
		Chauffage
		Rafraîchissement*

N°	Symboles	Définitions
9	Mode ...	
		Confort
		Manuel (dérogation)
	ECO	ECO
		Absence
		Séchage de dalle
		Arrêt (hors gel)
10	Production par ...	
		PAC
		PAC + Fioul
		Fioul

* Options

► Navigation dans les menus

Pour ...	Action :
Accéder au menu	Appuyer sur  .
Choisir un élément du menu	Tourner la molette pour mettre en surbrillance votre choix. Appuyer sur la molette pour valider.
Revenir au menu précédent	Appuyer sur  .
Revenir au menu principal	Appuyer 2 fois sur  .
Revenir à l'écran d'accueil	Appuyer sur  ou  depuis le menu principal.

Remarque : Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration l'installation (selon option).

► Modification de paramètres

- Tourner la molette pour mettre en surbrillance le paramètre à modifier.
- Appuyer sur la molette pour activer la modification.
- Tourner la molette pour modifier le paramètre.
- Appuyer sur la molette pour valider votre choix.

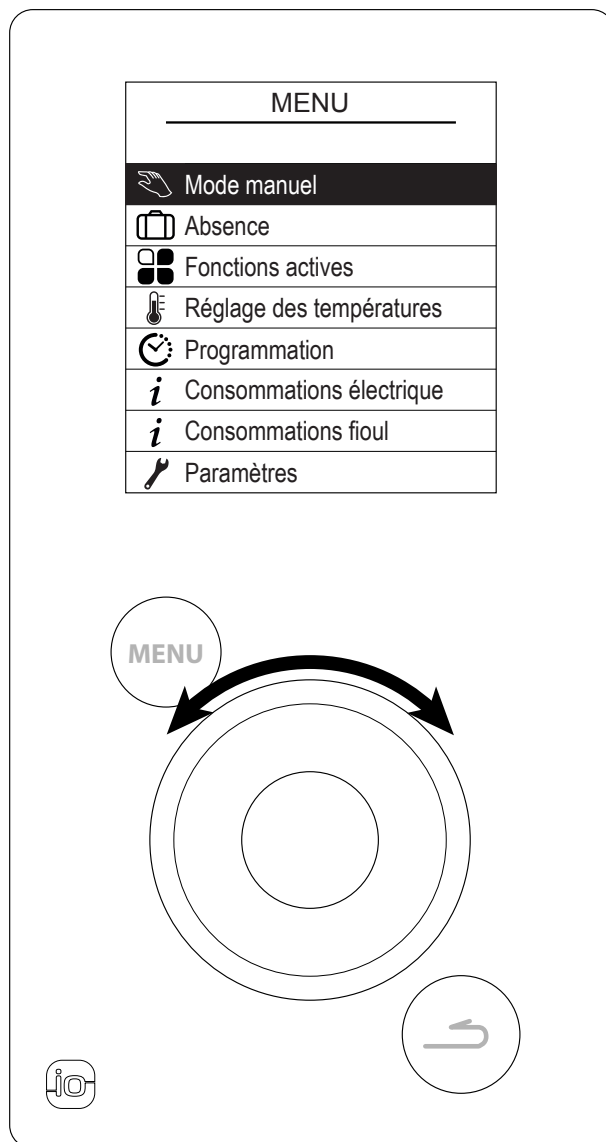


fig. 2 - Navigation

► Structure des menus



Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

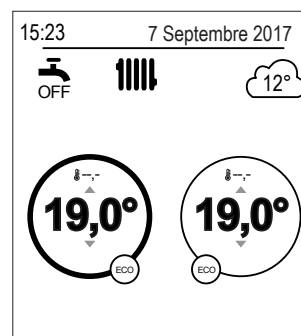
► Mode manuel

▼ Dérogation au programme horaire

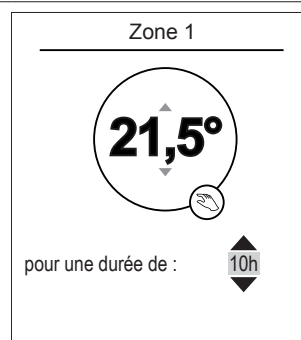
Lorsqu'un programme horaire est actif (menu avancé), une dérogation permet de forcer le fonctionnement de l'appareil ("Chauffage" ou "Rafraîchissement") à la température souhaitée pendant un certain temps.

■ Depuis l'écran d'accueil

Sélectionner la zone avec la molette (le cercle de la zone est plus épais).

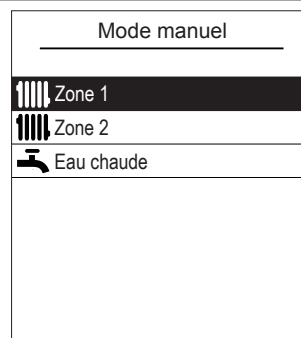


Régler la température souhaitée, puis la durée de la dérogation.

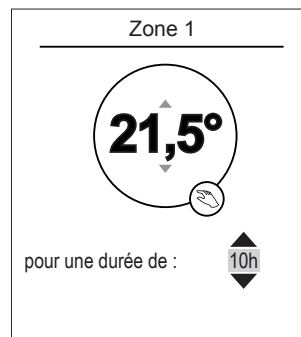


■ Depuis le menu

Choisir la zone dans le menu :
"Mode manuel".



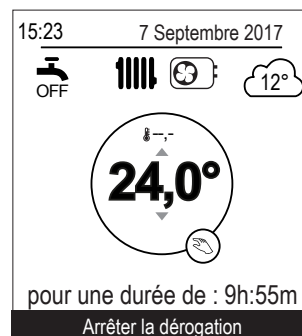
Régler la température souhaitée, puis la durée de la dérogation.



▼ Annuler une dérogation au programme horaire

■ Annuler une dérogation avec 1 zone de chauffe

Depuis l'écran d'accueil, sélectionner :
"Arrêter la dérogation".



■ Annuler une dérogation avec 2 zones de chauffe

Choisir la zone dans le menu :
"Mode manuel".
Appuyer sur la molette pour annuler la dérogation.



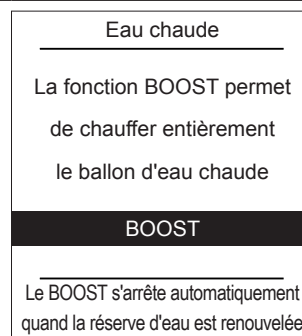
▼ Marche forcée eau chaude sanitaire (Boost)

Le Boost eau chaude sanitaire (ECS) lance une chauffe du ballon jusqu'à la température Confort.

Aller dans le menu :
"Mode manuel" > "Eau chaude".
Appuyer sur la molette pour activer la fonction "BOOST".

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.




► Absence


En cas d'absence prolongée, il est possible de définir une période durant laquelle le chauffage fonctionne à une température réduite (hors gel) et la production d'eau chaude sanitaire (ECS) est arrêtée.

▼ Programmation d'une absence

Régler la date de départ et la date de retour de l'absence puis valider.

- Pour revenir au réglage précédent (exemple : mois vers numéro du jour), appuyer sur le bouton .

Absence

Date de départ :
 19 Juillet


Date de retour :
03 Août

Valider

L'absence débutera à 0h00 le jour du départ et se terminera à 0h00 le jour du retour

Régler la température du logement pendant l'absence.

Absence

Température du logement pendant l'absence :


L'eau chaude est arrêtée

▼ Consultation, modification et annulation de la prochaine absence

La consultation, la modification et l'annulation de la prochaine absence se fait depuis le menu :

"Absence".

Absence



Absence planifiée du
19 Juillet
au
03 Août


Modifier

Annuler l'absence

Quand une absence est en cours, il est possible de l'annuler depuis l'écran d'accueil.

15:23 7 Septembre 2017

 OFF  12°



Date de retour : 15 Septembre

Annuler l'absence

► Fonctions actives

La page des "Fonctions actives" informe sur les services en fonctionnement et permet d'en modifier leur état.

- "Confort intérieur" : Chauffage / Rafraîch. / Arrêt.
- "Zone 1" / "Zone 2" / "Eau chaude" / "Mode secours" * : Marche / Arrêt.

Si "Confort intérieur" est réglé sur "Arrêt", Zone 1 et Zone 2 ne sont pas modifiables.

"Mode secours" : Activer uniquement en cas d'erreur "370 : Générateur thermodynamique". L'appareil fonctionne uniquement sur le module fioul.

Fonctions actives	
Confort intérieur	Chauffage
Zone 1	Marche
Zone 2	Marche
Eau chaude	Marche
Mode secours	Arrêt

► Réglage des températures

La page "Réglage des températures" permet de régler les consignes de température des périodes Confort et ECO (chauffage et rafraîchissement). Les réglages sont à faire sur chacune des zones.

Réglages usine des températures de chauffage :

Confort 20°C , ECO 19°C.

Réglages usine des températures de rafraîchissement :

Confort 24°C , ECO 26°C.

Réglage des températures	
Zone 1	
Chauffage	
T° Confort	21,5°C
T° ECO	21,5°C
Rafraîchissement	
T° Confort	19,5°C
T° ECO	21,5°C


► Programmation

Une programmation horaire permet de définir des périodes de fonctionnement automatiques (Confort ↔ ECO) de l'appareil. Chaque jour est réglable indépendamment.

▼ Création d'une programmation horaire

- 1 - Choisir "Chauffage" ou "Rafraîchissement" ainsi que la zone concernée en accédant au menu : "Programmation" > "Chauffage" / "Rafraîchissement" > "Zone 1" / "Zone 2".
- 2 - Sélectionner le jour.
- 3 - Régler l'heure de début et de fin des périodes de Confort.

Si 2 ou 3 périodes de Confort ne sont pas nécessaires, cliquer sur "---".

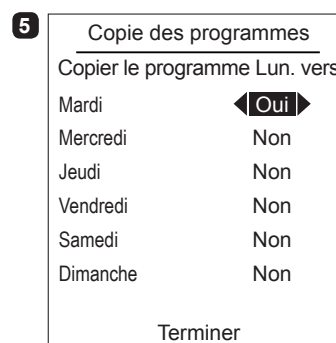
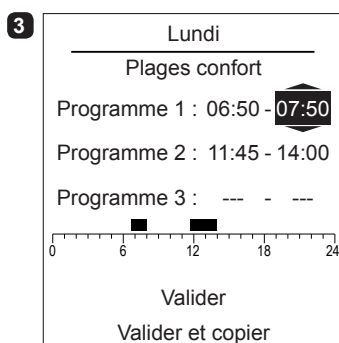
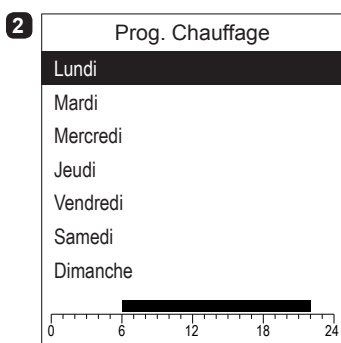
- Pour revenir au réglage précédent (exemple : fin 1^{ère} période de chauffe vers début 1^{ère} période de chauffe), appuyer sur le bouton .

• Pour copier la programmation horaire sur d'autres jours :

- 4 - Sélectionner "Valider et copier".
- 5 - Régler sur "Oui" les jours concernés puis sélectionner "Terminer".

• Sinon "Valider".

Réglages usine de la programmation horaire chauffage / rafraîchissement : 6:00 - 22:00.

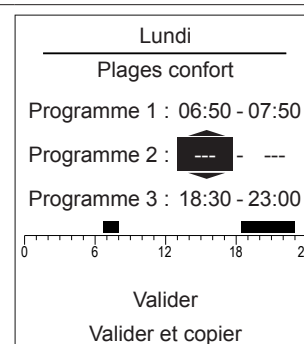


▼ Suppression d'une période de Confort

Pour supprimer une période de Confort, régler l'heure de début et l'heure de fin à la même valeur.

Lors de la validation, l'écran affiche :

Programme X : --- - ---



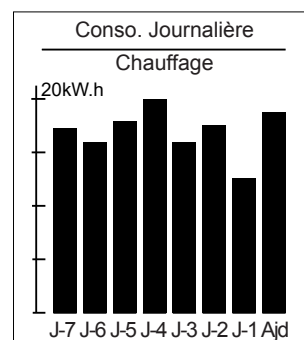
► *i* Consommation électrique

L'affichage des consommations électrique est disponible par usage :

- Chauffage (zone 1 et zone 2).
- Rafraîchissement.
- Eau Chaude Sanitaire (ECS).
- Totale (Chauffage + Rafraîchissement + Eau Chaude).

Ces informations sont disponibles pour :

- Les 8 derniers jours : consommation Journalière (Ajd = Aujourd'hui, J-1 = hier...).
- Les 12 derniers mois : consommation Mensuelle (Initiales du mois. ex. J = Janvier...).
- Les 10 dernières années : consommation Annuelle (2 derniers chiffres. ex. 16 = 2016).



Exemple pour la consommation journalière du chauffage.

► *i* Consommation fioul

L'affichage des consommations fioul est disponible par usage :

- Chauffage (zone 1 et zone 2).
- Eau Chaude Sanitaire (ECS).
- Totale (Chauffage + Eau Chaude).

Consommation fioul	
Chauffage	15 L
Eau chaude	5 L
Totale	20 L



Remise à zero

► Paramètres

▼ Date et heure

Pour régler la date et l'heure, accéder au menu :



"Paramètres" > "Date et heure".

Paramètres			
Date et heure			
Lundi	 12 	Septembre	2016
09 : 45			
Modifier			
Valider			

▼ Langue

Pour modifier la langue, accéder au menu :

"Paramètres" > "Langue".


Paramètres
Langue
 Français 

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration de l'installation (selon option).

▼ Menu avancé / simplifié

Deux modes d'affichage des menus et de fonctionnement de l'appareil sont disponibles :

- Menu avancé :

- L'appareil suit la programmation horaire définie au paragraphe "  Programmation", page 16.

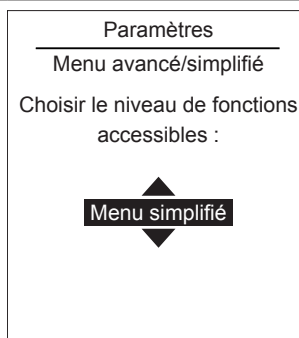
- Menu simplifié* :

- L'appareil fonctionne à température constante réglée directement par l'utilisateur.
- Certaines fonctions ne sont plus accessibles.

* Le réglage "Menu simplifié" n'est pas compatible avec l'application Cozytouch.

Choisir le mode d'affichage depuis le menu :

"Paramètres" > "Menu avancé / simplifié".



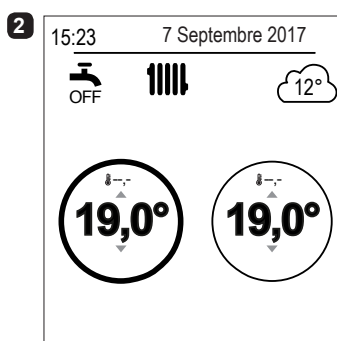
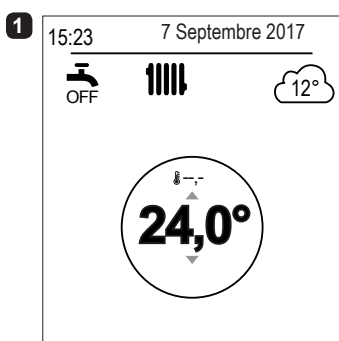
Réglage de la température en Menu simplifié

- 1 zone

- 1 - Tourner la molette pour régler la température **directement**.

- 2 zones

- 2 - Sélectionner la zone. Valider.
 - Régler la température à l'aide de la molette. Valider.

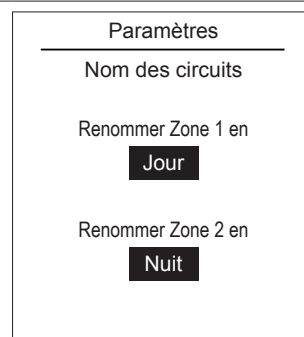


▼ Nom des zones

Il est possible de personnaliser le nom des zones depuis le menu :

"Paramètres" > "Nom des zones".

Noms disponibles : "Zone 1" / "Zone 2" / "Jour" / "Nuit" / "Étage" / "Salon" / "RdC" / "Chambre" / "Plancher" / "Radiateur".



▼ Connectivités

- Association à une sonde d'ambiance :

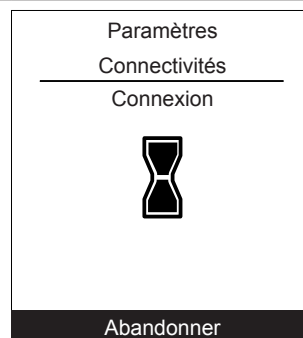
Pour connecter une sonde d'ambiance, aller dans le menu :

"Paramètres" > "Connectivités" > "Connexion".

L'appareil est en attente d'association pendant 10 minutes.

Consulter la notice d'installation de la sonde d'ambiance.

Le menu "Connexion" n'est plus accessible si une sonde a déjà été associée.



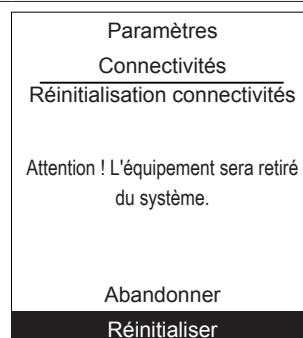
- Réinitialisation des connectivités



La réinitialisation annule l'ensemble des appairages.

Sélectionner "Réinitialiser" dans le menu:

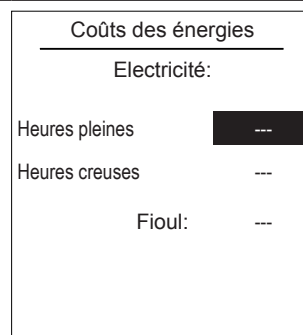
"Paramètres" > "Connectivités" > "Réinitialisation connectivités".



▼ Coûts des énergies

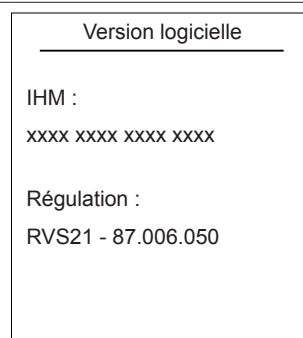
- "Heures pleines" / "Heures creuses" : xx cts/kWh

- "Fioul" : xx cts/l



▼ Version logicielle

Affichage de la version logicielle de l'afficheur (IHM) et de la régulation.



Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'appareil.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Le conduit ventouse doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyant abrasif.

► Contrôles réguliers

Le brûleur doit toujours rester sous tension.

Aucun dégagement de fumée de la chaudière et de la cheminée ne doit apparaître dans le local chaudière lors du fonctionnement du brûleur.

La consommation de fioul et l'état de la citerne doivent être surveillés afin de pouvoir déceler immédiatement une fuite éventuelle.

Tous les ans, nettoyer le filtre placé sur l'alimentation en fioul du brûleur.

En cas d'incident, couper l'alimentation électrique générale ainsi que la vanne d'alimentation en fioul et faire appel à votre technicien chauffagiste.

► Chaufferie, module hydraulique et installation chauffage

▼ Module hydraulique

Le corps de chauffe et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 fois par an.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité du module hydraulique et de l'installation.

▼ Ballon sanitaire

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Consulter votre technicien chauffagiste.

▼ Vérification remplissage installation

La pression à froid et à l'arrêt dans l'installation doit être égale à 1.5 bar.

Si la pression est inférieure à 0.5 bar, rétablir la pression en agissant sur le robinet de remplissage.

Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement.

Dans le doute, contacter votre installateur.



Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

► Unité extérieure et circuit frigorifique

▼ Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

▼ Vérification du circuit frigorifique

Lorsque la charge du fluide frigorifique est supérieure à 2 kg (modèle > 10 kW) il est obligatoire de faire vérifier, chaque année, le circuit frigorifique par une entreprise répondant aux exigences légales en vigueur (possédant une attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes). Consulter votre technicien chauffagiste.

► Règles d'utilisation et de stockage du fioul domestique

EMAG : Ester Méthylique d'Acide Gras.

GONR : Gazole Non Routier.

• Combustible

N'utiliser que du combustible de qualité supérieure afin de garantir la stabilité dans le temps.

• Stockage et circuit de distribution du combustible

Avant de procéder au remplissage de la cuve, il est important de :

- S'assurer que le circuit de distribution du combustible est conforme, que les filtres sont nettoyés.
- S'assurer d'un nettoyage préalable des cuves qui ont pu antérieurement contenir du fioul domestique,
- Faire vérifier l'absence d'eau dans le circuit. L'étanchéité de la cuve sera nécessaire si celle-ci n'a bénéficié d'aucun nettoyage depuis au moins 5 ans.
- Pour le Gazole Non Routier, il est recommandé de limiter la période de stockage du produit à 6 mois. Par conséquent, en cas de remplacement de cuve, il est conseillé de réduire la capacité initiale de stockage.

* Le combustible GONR (gazole non routier) ne concerne que la France.

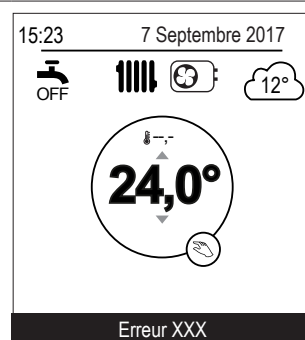
► Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de l'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.

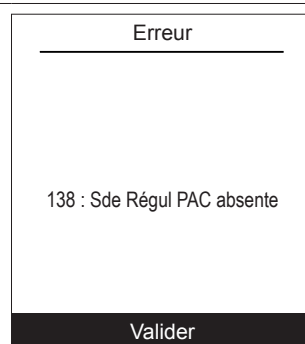
► Messages d'erreurs

Si une panne survient, le numéro de l'erreur apparaît sur l'écran d'accueil.



Pour obtenir la désignation de l'erreur, la sélectionner avec la molette.

En cas d'erreur, noter le numéro et consulter votre technicien chauffagiste.



En cas d'erreur "**370 : Générateur thermodynamique**", activer le "**Mode secours**" (voir [page 15](#)) et consulter votre technicien chauffagiste.



A series of 25 horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.